
Département
du Doubs

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20220926-138-22-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/09/2022

N° 138/22

Le Président certifie

- Que la convocation du Comité avait été faite le 19 septembre 2022
- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la C.C.L.L. (siège social) le 3 octobre 2022

Objet de la délibération :

Voirie : Actualisation des demandes de subventions DETR 2022

Nombre de membres	
- En exercice :	97
- Présents titulaires	65
- Absent(e)s :	
· Dont suppléé(e)s	1
· Dont représenté(e)s	8
· Excusé(e)s :	8
· Non excusé(e)s :	15
- Votants	74

Résultat du vote	
- Pour :	74
- Contre :	0
- Abstention :	0

Extrait du Registre des Délibérations du
Conseil Communautaire de la Communauté de
Communes Loue Lison (C.C.L.L.)

SÉANCE DU 26 SEPTEMBRE 2022

L'an deux mil vingt-deux,
Le vingt-six septembre,

Le comité de la Communauté de Communes Loue Lison s'est réuni à la salle des fêtes de Merey Sous Montrond, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GRENIER, pour la session ordinaire du mois de septembre.

Présent(e)s	Mesdames et Messieurs les membres en exercice. Gilles ARNOULD à Marc JACQUOT, Joël BOLE à Vincent MARGUET, Catherine FESSELIER à Estelle BOURNEZ, Colette GROLEAU à Christophe JOUVIN, Sébastien LAITHIER à Isabelle GUILLAME, Sylvie LHERITIER à Olivier DARD, Alain OUDET à Cyrielle DELISLE, Daniel PERNIN à Philippe MARECHAL
Procuration	Jean-Marie DONEY par Jean-Marie CLERC
Excusé(e)	Pascal GOSSE, Elisabeth JACQUES, Nadia LOUIS, Romuald MAUGAIN, Jacques MAURICE, Florence PAUL, Rémy PAUL, Marie-Christine VERNEREY Christine BREUILLOT, Claude CHATELAIN, Yves CUINET, Michel DEBRAY, Pascal DUGOURD, Maryse FAILLENET, Danièle FIETIER, Florian GRILLON, Pierre MAIRE, Alain MONNIER, Pascal PERCIER, Jean-Louis POGLIANO, Laëtitia ROGNON, Lydie SAGE, Rémy STADELMANN
Absent(e)s	

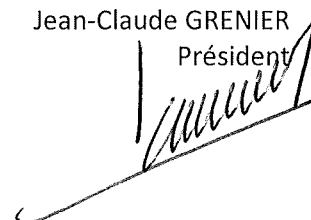
Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, M. Didier LAITHIER a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Vu le programme de travaux voirie adopté en conseil le 16/12/2021,
Vu les des demandes de subvention au titre de la DETR qui ont été déposées fin 2021,
Compte tenu des actualisations de prix prévues au marché qui surenchérisent le coût des travaux,

La CCLL peut actualiser le montant d'estimation des travaux de voirie pour ajuster les subventions.

Le conseil communautaire, à l'unanimité, valide le montant des estimations en annexe et autorise le Président à actualiser les demandes de subvention DETR.

Fait et délibéré en séance, le 26.09.2022
Pour Extrait conforme,
Jean-Claude GRENIER
Président



Plan de financement dossiers DETR déposés et actualisés

Commune	Rues	Estimation travaux HT	Estimation travaux actualisée HT	DETR 30 %	Fonds propres (dont emprunt)	Total HT
Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur 025-200068070-20220926-138-22-DE						
Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur Réception par le préfet : 28/09/2022 Eternoz	Chemin des Anes	17 097,00	21 058,37	6 317,51	14 740,86	21 058,37
Déservillers	Rues du Parc & du Chalet	95 425,00	117 534,97	35 260,49	82 274,48	117 534,97
Lavans-Vuillafans	Rues B. Bez & Repos	61 005,00	75 139,86	22 541,96	52 597,90	75 139,86
Montrond le Château	Rue des tilleuls	53 690,00	66 129,97	19 838,99	46 290,98	66 129,97
Les Monts Ronds	Grande rue & VC 3 (route carrière)	115 655,00	142 452,26	42 735,68	99 716,58	142 452,26
Lods	Rues du Château et du Rote	54 905,00	67 626,49	20 287,95	47 338,54	67 626,49
	TOTAL	397 777,00	489 941,93	146 982,58	342 959,35	489 941,93